

A lire : Du pain sur la planche + Précisions de la mission française (LOI 8 & 15/03)
Show judiciaire à Tana (JA 30/03)
Rapport d'un juriste français (LOI 19/04)

POLITIQUE INTERIEURE

L'Etat-TIM. Proclamation des résultats des élections législatives, à l'exception de 4 circonscriptions où elles devront être réorganisées car « la sincérité du scrutin na pas û être assurée soit parce que la neutralité de l'administration locale n'a pu être garantie, soit à cause de l'existence d'un trop grand nombre d'irrégularités ». (AFP 10/01)

Le Premier Ministre J. SYLLA est reconduit pour la 3^{ème} fois dans ses fonctions. La modération et l'habileté avec lesquelles il a géré les 6 mois de crise post électorale en évitant les affrontements ethniques et en ralliant pas à pas les éléments les plus ratsirakistes des forces armées à la cause du nouveau président lui ont valu de prendre la tête du parti présidentiel comme secrétaire national il y a quelques mois. (AFP 12/01).

Après l'élection DE JEAN LAHINIRIKO à la présidence de l'Assemblée Nationale, la totalité des 6 vice-présidences (1 par province) est allée exclusivement à des députés du parti présidentiel, sans aucune ouverture aux formations alliées. C'est une politique d'exclusion et un comportement indigne de la démocratie promise a accusé EVARISTE MARSON, président du RPSD, un ancien allié. Dans le gouvernement, 2 ministres seulement (sur 22) ne sont pas membres du TIM ou apparentés. Enfin, on constate que l'équilibre ethnique traditionnel n'est plus respecté, et qu'un nouvel équilibre religieux semble en place, marque de l'influent FFKM; J. SYLLA est un catholique militant; le président du Sénat RAJEMISON RAKOTOMAHARO est un protestant, et J. LAHINIRIKO est de l'église luthérienne. (AE 29/01, AFP 24/01)

Plusieurs notables de l'ancien régime ont retrouvé des postes. Notamment l'ancien directeur de cabinet de RATSIRAKA devenu censeur de la Banque centrale sur le quota du président Ravaolomanana, l'ex ministre de l'éducation nationale devenu directeur de l'école nationale supérieure de Toliara, l'ex commissaire de police de la capitale devenu directeur de la sécurité publique. (LOI, 29/03)

Le fait d'être devenu président n'empêche pas M. RAVALOMANANA de continuer à s'intéresser à ses propres affaires : il cherche à installer de nouvelles usines ou à diversifier ses activités. (LOI 15/02)

Nomination de 3 militaires sur les 6 postes de présidents de délégation spéciale (équivalent de préfet de région), « pour des raisons de sécurité » indique le Premier Ministre. (AFP 17/01)

Nomination d'un nouveau directeur des douanes. (LOI 22/03)

Premières dissidences. PETY RAKOTONIAINA, qui n'a pas digéré son limogeage du poste de PDS à Fianarantsoa, relance le KMMR sous l'appellation d'une « plate forme des associations et mouvements défendant la vérité ». Il mobilise contre le Premier Ministre, mais ne s'en prend pas (encore ?) au président. (LOI 22/03)

3 personnes ont été blessées le 7 juin dans la capitale lors de heurts entre membres du

KMMR (ancien comité de soutien de RAVALOMANANA) et des inconnus. Le Comité exige le départ du Premier Ministre J. SYLLA qu'ils jugent « un frein au développement du pays ». Par ailleurs, à Taomasina, une manifestation organisée par le CRN (de ZAFY) pour protester contre le « tribalisme » du pouvoir a été dispersée par les forces de l'ordre à l'aide de gaz lacrymogènes. (*Afrique Express* 17/06)

POLITIQUE ETRANGERE

L'Union Européenne « se félicite que les contestations portant sur le déroulement du scrutin aient été formulées dans le calme et dans le cadre des institutions existantes ». Les protestations portaient notamment sur l'importante différence de moyens dont disposaient les candidats, la confection des listes et des cartes, la délivrance des ordonnances et certaines pressions et intimidations à l'égard d'électeurs et de candidats. La HCC, qui a reçu 293 plaintes, n'en a retenu que 4, qui ont abouti à l'annulation ; pour toutes les autres, la HCC s'est déclarée incompétente et a renvoyé devant les juridictions appropriées. (*AFP* 13/01)

L'Union Africaine refuse toujours de reconnaître le président RAVALOMANANA (*Libération* 5/02). Le 2^{ème} sommet des chefs d'état et de gouvernement de l'UA voit enfin la réintégration de Madagascar, « la page est désormais tournée » a conclu le Président RAVALOMANANA (*AFP* 10/07)

L'association de la communauté **française** à Madagascar présidée par PHILIPPE BOURGEOIS (Total Mada) va se transformer en une chambre de commerce franco-malgache. (15/02) La mission économique de l'ambassade de France à Antananarivo avait dressé (il y a un an) la liste des difficultés : le statut foncier ; la corruption généralisée au sein de l'administration fiscale, des douanes et de l'immigration ; la partialité des tribunaux qui jugent en faveur des nationaux quel que soit le bien-fondé de la position des opérateurs étrangers ; et enfin les infrastructures qui sont dans un état de délabrement avancé. Aujourd'hui, on observe une volonté de réforme, et les responsables malgaches demandent à être jugés sur pièce d'ici fin 2003 concernant les méthodes de gouvernance. (*LOI* 8 & 15/03).

Lors de sa 1^{ère} visite officielle en France, M. RAVALOMANANA a montré qu'il privilégie les relations d'affaires aux querelles du passé : le rééchelonnement de la dette et les rencontres avec le Medef ont-ils apuré les contentieux ? Il est reproché à la France son paternalisme, ainsi que l'asile donné à de hauts dignitaires ratsirakistes. (*L'Intelligent* 10/05)

Visite du Premier ministre J. SYLLA à Lyon (où sa fille fait des études). Il est question d'un jumelage entre Lyon et Taomasina (déjà jumelée avec St Etienne) ou Ste Marie. Domaines d'échanges visés : la formation des élus et cadres territoriaux. (*LOI* 29/03)

La France est le 1^{er} investisseur direct à Madagascar, avec 65 % des investissements étrangers. Le pays compte plus de 500 entreprises à capitaux français. C'est le 1^{er} partenaire commercial, avec un tiers des échanges. Le Produit Interieur Brut de l'île de la Réunion, 230 fois plus petite que Madagascar, est supérieur à celui de la grande Ile (6,7 M€ contre 4,5 M€) (*AFP* 22 & 28/07)

VIE SOCIALE & ECONOMIE - DROITS DE L'HOMME

* DEMOCRATIE & LIBERTES

2 mois après le scrutin, le Comité national l'observation des élections et d'éducation des citoyens (CNOE), une ONG existant depuis 1989, n'a toujours pas publié son rapport : plusieurs de ses animateurs ont pris leurs distances. (LOI 22/02)

Plusieurs responsables d'organisations professionnelles (ordre des médecins, des ingénieurs...) et militants des droits civiques ont désormais des postes au gouvernement. Ces ONG et syndicats professionnels pourront-ils conserver leur indépendance ? (LOI)

Le Premier ministre semble vouloir empêcher le lancement d'un nouveau quotidien par des journalistes qu'il soupçonne d'être proches de l'ex vice-premier ministre PIERROT RAHAONARIVELO. (LOI 22/02)

ASSOLANT COUTITI, surnommé « le tueur du nord » a déjà été condamné à 13 ans de prison ferme, mais 20 autres chefs d'inculpation pèsent encore sur lui. (AFP 22/01)

Le juriste et politologue Pierre Weiss remet son rapport final : 12 recommandations portent sur le changement des textes fixant les attributions du Conseil national électoral, et 9 sur le financement des partis et des campagnes électorales. P. Weiss prépare un programme d'aide de l'Union Européenne sur l'état de droit et la bonne gouvernance, qui devrait démarrer en 2004 et durer 3 ans. (LOI 19/04).

Les hauts dignitaires ratsirakistes défilent au tribunal : civils auxquels on reproche leur gestion de l'Etat, militaires pour leur rôle dans les affrontements lors de la crise, blocus de la capitale, anciens gouverneurs poursuivis pour rébellion. Mais le public qui se presse au procès a la désagréable impression que les véritables commanditaires sont ailleurs. Le nouveau gouvernement veut-il, et peut-il, demander des comptes à RATSIRAKA lui-même ? (L'Intelligent 30/03)

Le général BRUNO RAJAOSON, ex chef d'état major de RATSIRAKA, et inculpé d'atteinte à la sûreté de l'Etat, a été acquitté par la Cour Criminelle. Reconnu pour son intégrité et ancien médiateurs entre les deux « présidents » B. RAJAOSON bénéficiait du soutien de nombreux militaires et responsables politiques. (Afrique Express 1/07)

Justice sélective, tentative de musellement de la presse, « merinisation » de l'administration, intrusion de l'Eglise dans les affaires de l'Etat... le mécontentement monte. C'est l'heure de la désillusion pour un peuple qui espérait sortir rapidement de la pauvreté. Un journaliste estime que « nous sommes le seul contre-pouvoir à Madagascar. Ici, l'opposition est faible et sans projet ». Il rappelle que 200 journalistes sont descendus dans la rue début juin, afin de protester contre les rappels à l'ordre et des menaces à peine voilées. (La Vie 31/07)

La cour d'appel a confirmé la condamnation à 5 ans de prison ferme pour « complicité d'usurpation de fonction » de PIERROT RAJAONARIVELO, ancien vice-Premier ministre de RATSIRAKA. Le jugement maintient aussi le mandat d'arrêt et l'amende. Son directeur de cabinet, ELIRE RABEMANANJAR, est condamné à 4 ans de prison pour « usurpation de fonction ». (AFP 1/08)

L'ex-président DIDIER RATSIRAKA a été condamné par contumace à 10 ans de travaux forcés pour « détournement de deniers publics », et deux hauts fonctionnaires à 6 ans. Un mandat d'arrêt national a été lancé. Alors que l'avocat (commis d'office) estime qu'il n'est pas nécessaire de faire appel car « la décision me paraît juste », le président de l'association pour la promotion des droits humains est d'un avis très différent. « Depuis la fin des

événements 2002, la pensée unique est de mise à Madagascar. Tout devient politique. La peine est beaucoup trop dure alors que l'on devrait penser à la réconciliation nationale ». Les retraits d'argent incriminés ont eu lieu en juin 2002, alors que M. RAVALOMANANA contrôlait l'essentiel du territoire et que D. RATSIRAKA s'était retranché à Toamasina. Selon LILIANE RAZAFINIRINA, de l'association des familles des prisonniers politiques, **sur 373 personnes poursuivies suite à la crise de 2002, 250 sont actuellement détenues à Antananarivo, dont 193 prévenues et 57 condamnés.** (AFP 6/08)

*** FLEAUX & CALAMITES**

Des pluies torrentielles ont fait 16 morts et 25 555 sinistrés, essentiellement dans les régions rizicoles (où le riz était à maturité et prêt à être récolté...) et dans la capitale. Aucun phénomène climatique particulier n'explique ces pluies persistantes ; mais les inondations s'expliquent par l'urbanisation sauvage, en particulier dans la région d'Antananarivo, où les constructions ont supprimé des voies naturelles d'écoulement des eaux, de telle sorte que les 5 rivières entourant la capitale n'ont plus maintenant qu'un seul exutoire. (AFP 24/01)

Le ministre du tourisme lance un programme de sensibilisation et de lutte contre les fléaux touristiques (drogue, sida, pédophilie et tourisme sexuel). (Afrik.com 23/07)

*** ECONOMIE**

La production de vanille 2003/2004 devrait être inférieure moitié à une récolte normale. Les prix devraient flamber. Ce qui favorisera les concurrents, comme l'Inde ou l'Ouganda. (JA 30/03)

Le tout nouveau fonds de garantie pour les entreprises, qui est censé pallier la difficulté à obtenir des prêts à moyen terme des banques, peine à démarrer. Le CFCE se demande si ce peu d'empressement à déposer des dossiers vient du fait que les entreprises manquent de transparence dans leurs comptes, qu'elles sont sosu-capitalisées, ou qu'elles ne veulent pas s'ouvrir à l'étranger. (LOI)

L'aéroport d'Antsirabe deviendra t-il international ? Une étude est commandée. La ville est à 160 km de la capitale, reliée la route nationale 7. Plusieurs entreprises y sont installées... dont Tiko, appartenant au président.

Les associations patronales tirent la sonnette d'alarme : la plupart des entreprises ne se sont pas remises de la crise de l'an dernier et leurs besoins sont énormes. (LOI)

La Fondation de France accorde 150 000 euros au développement de projets associatifs dans le cadre de la promotion de la démocratie locale malgache. Ces projets doivent être destinés aux collectivités locales. 73 demandes ont été pré sélectionnées.

Les investisseurs étrangers vont être autorisés à acquérir des terres pour leurs activités dans l'industrie, le tourisme et la banque. (AFP 28/07)

Le Franc malgache disparaît. Il est remplacé par l'ariary, une unité monétaire qui existait avant la colonisation française (en 1896). Il se divise en 5 unités les iraimbilanja. 1 ariary = 5 FMG. 3 nouveaux billets sont émis. Le changement s'explique par le fait que la référence au franc n'a plus de raison d'être depuis l'euro, et de lutter contre les faux billets qui circulent en grande quantité. (AFP 31/07)